



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré

☒ La Renardière III Bât Q 13170 LES PENNES MIRABEAU

☎ 04 91 42 18 55 ☎ 06 76 58 63 47

✉ jacques.mille2@wanadoo.fr

<http://www.sies.fr>

SIES INFOS n°4

20 Octobre 2008

SPECIAL « ELECTIONS CAPN »

La victoire au bout du chemin...

Notre éditorial dans le Courrier du S.I.E.S. n°2 du 1^{er} Octobre 2008 exposait longuement la démarche du S.I.E.S. en vue des élections professionnelles du 2 Décembre 2008.

Nous faisons part tout à la fois de nos craintes et de nos espoirs, ceux-ci fondés tant sur le travail et les progrès accomplis depuis trois ans que sur les orientations présidentielles prônant une évolution vers une « conception plus ouverte de la notion de représentativité syndicale ».

Il n'en restait pas moins que nous étions toujours sous le coup de la loi Perben et la nécessité de « prouver » que le S.I.E.S. était bien « représentatif » au plan national pour que ses listes « Certifiées » et « Professeurs et CE d'EPS » soient déclarées « recevables » et donc présentes à l'élection pour les CAPN de ces corps, avec la liste SAGES - S.I.E.S. chez les Agrégés.

La partie n'était pas gagnée d'avance, même si nous avons la conviction que les éléments fournis au Ministère étaient probants au regard des critères requis.

Nous avons donc déposé au Ministère les listes S.I.E.S. « Certifiées » et « Professeurs et CE d'EPS » le 6 Octobre, et remis le même jour un « Mémoire en représentativité », complet des pièces justificatives demandées par le Ministère pour les « interpréter » et « apprécier » la représentativité du S.I.E.S.

L'attente dans l'incertitude n'a duré que jusqu'au 8 Octobre où, par un appel téléphonique du Ministère, nous avons appris la bonne nouvelle : « vos listes S.I.E.S. sont affichées ».

En clair le S.I.E.S. était reconnu représentatif au plan national et à même de présenter ses listes aux élections du 2 Décembre 2008.

Inutile de dire, une fois le choc de la nouvelle passé, notre joie d'être ainsi reconnu. Mais immédiatement aussi les « impératifs » de cette victoire, à savoir, dans l'urgence, imprimer et envoyer dans tous les Rectorats et au Ministère plus de 90 000 professions de foi, dans des délais très courts.

Le challenge était de taille, mais il fallait le relever pour que les professions de foi du S.I.E.S. soient affichées dans tous les établissements de France et adressées à tous les votants par correspondance.

Prix à payer pour faire connaître le S.I.E.S. et crédibiliser ses listes.

Notre imprimeur a fait des merveilles et toute l'équipe du S.I.E.S. et du S.I.A.E.S. mise à l'œuvre, à défaut d'avoir soulevé des montagnes, a manutentionné plus d'une demi tonne de professions de foi et réussi, en une journée et demie, l'envoi dans les délais impartis (cf. diaporama et texte sur notre site internet www.sies.fr).

Le challenge a été relevé et les professions de foi seront affichées dans tous les établissements et adressées à tous les votants par correspondance, permettant au S.I.E.S. de jouer à armes égales avec les autres listes en présence qui, assurées d'être à l'élection, avaient eu tout le temps, dès avant le 8 Octobre, pour conduire une telle opération.

Reste maintenant à mener la campagne électorale jusqu'au 2 Décembre et attendre les résultats.

Nous comptons sur chacun pour « transformer l'essai » et nous donner ainsi les moyens de mieux défendre encore les personnels et un enseignement de qualité, dans le cadre du service public d'instruction et d'éducation qui est le nôtre.

Les professions de foi, ainsi que les listes présentées aux CAPN sont en téléchargement sur notre site internet (www.sies.fr). Nous vous rappelons que seul le matériel mis à disposition par l'administration doit être utilisé pour voter.

Conformément à notre engagement un « *Courrier du S.I.E.S.* » « Spécial Elections » sera publié courant Novembre.

Le « *Courrier du S.I.E.S.* » Spécial Mouvement Inter Académique paraîtra également mi Novembre et sera mis en téléchargement sur notre site internet.

Le « *Vade Mecum 2008-2009 du S.I.A.E.S. / S.I.E.S. – CAT* » envoyé par courrier à tous les adhérents est également disponible en téléchargement sur notre site internet, tout comme nos autres publications.

Jean Paul Garcin / Jacques Mille

Par correspondance, ou directement à l'urne,
le Mardi 2 Décembre 2008 :
VOTEZ et FAITES VOTER

Au plan **NATIONAL** (CAPN), pour les listes

S.I.E.S. / CAT chez les **CERTIFIES**

S.I.E.S. / CAT chez les **PROFESSEURS et CE d'EPS**

SAGES - S.I.E.S. / CAT chez les **AGREGES**

Au plan **ACADEMIQUE** (CAPA)

dans l'Académie d'Aix Marseille, pour les listes

S.I.A.E.S. / S.I.E.S. / CAT chez les **CERTIFIES**

S.I.A.E.S. / S.I.E.S. / CAT chez les **PROFESSEURS et CE d'EPS**

S.I.A.E.S. / SAGES - S.I.E.S. / CAT chez les **AGREGES**



Jacques Mille (Secrétaire Général du S.I.A.E.S. et Membre du Bureau du S.I.E.S. - CAT) et Jean-Baptiste Verneuil (Trésorier du S.I.A.E.S. et Membre du Bureau du S.I.E.S. - CAT) savourent l'instant avant de se remettre au travail.



Un premier chargement de colis de professions de foi prêt à partir vers le Ministère et tous les Rectorats de France.

De gauche à droite : Virginie Voirin (Conseiller technique ZEP - APV - AR et chargée de la coordination des S1 du S.I.A.E.S.), Jacques Mille (Secrétaire Général du S.I.A.E.S. et Membre du Bureau du S.I.E.S. - CAT), et Jean-Luc Barral (Secrétaire exécutif EPS du S.I.A.E.S. et Membre du Bureau du S.I.E.S. - CAT)

Congrès S.I.E.S. 2008

Dans la foulée du succès du S.I.E.S. nous tiendrons un CONGRES NATIONAL à PARIS, au siège de la CAT, 22 Rue Saint Vincent de Paul 75010 PARIS, le Vendredi 14 Novembre 2008.

Ce congrès sera ouvert à tous les adhérents du S.I.E.S., hors de l'académie d'Aix-Marseille.

Les convocations, avec autorisation d'absence, seront adressées individuellement aux intéressés.

Permanence

Pour assumer son statut « national » le S.I.E.S. tiendra une PERMANENCE tous les vendredis, durant les périodes scolaires, de 10h00 à 17h00, au siège de la CAT, 22 Rue Saint Vincent de Paul 75010 PARIS (Métro Gare du Nord).

